



TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} MARS 2024

Ces tarifs incluent les frais annexes (frais de dossier/gestion).

Le Rayon de Soleil est assujéti à la TVA.

Personne Dépendante Bénéficiant d'une Prise en Charge par sa Caisse

Caisse	Tarif de l'Heure « Semaine » (€/HT)	Tarif de l'Heure « Semaine » (€/TTC)	Tarif de l'Heure « Dimanche et Jours Fériés » (€/HT)	Tarif de l'Heure « Dimanche et Jours Fériés » (€/TTC)
APA/PCH				
PEC APA De 0 à 79%	24.59 €	25.95 €		
PEC APA Dès 80%	22.27 €	23.50 € Plafond APA	31.27 €	32.98 € Plafond APA 29.38€/h(**)
PCH	22.27 €	23.50 € Plafond PCH 23.50€/h	35.67 €	37.63 € Plafond PCH 29.38€/h (**)
AUTRES				
CMCAS	23.91 €	26.30 €	26.82 €	29.50 €
CARSAT				
ENIM				
MSA				
CNRACL				
MUTUELLES	23.91 €	26.30 €	34.21 €	37.63 €

ATTENTION ! Votre Caisse fixe votre participation financière

Nous vous facturerons la différence restant à votre charge

(*) Heures semaine : plafond maximum pris en charge APA ou PCH est de 23.50€/h

(**) Heures dimanche et fériés : plafond maximum pris en charge APA/PCH est de 29.38€/h hors 1^{er} mai qui sera facturé le double du tarif du jour ouvrable (arrêté CD13- 29/01/2024)

APA/PCH : sous réserve des modifications des plafond maximum de prise en charge

Personne ne Bénéficiant pas d'une Prise en Charge par sa Caisse

Aide-Ménagère				Jardinier / Bricoleur <i>(sur les Pennes Mirabeau uniquement)</i> Utilisation du matériel de la société	
Tarif de l'heure « Semaine »		Tarif de l'heure « Dimanche et jours fériés »		Tarif de l'heure Uniquement en semaine	
(€/HT)	(€/TTC)	(€/HT)	(€/TTC)	(€/HT)	(€/TTC)
23.59€	25.95€	34.21€	37.63€	31.79€	38.14€

Dans le cas où l'intervenante utilise son véhicule personnel, pendant son intervention, pour faire des courses, accompagnement chez le médecin..., il vous sera facturé les kilomètres parcourus au **Tarif de 0.58 € TTC par Km (non pris en charge par votre caisse)**.

Tous nos tarifs donnent lieu à une réduction d'impôts égale à 50% ⁽¹⁾ des sommes versées par le bénéficiaire pour nos services. (Une attestation fiscale vous sera transmise au mois d'avril de l'année suivante, que vous joignez à votre déclaration d'impôts).

(1) La réduction d'impôt de 50% comporte des seuils annuels :

Service à la personne ou ménage	Jardinage	Bricolage
12 000 €uros	5 000 €uros	500 €uros